

Gérard Pierre

Vice-président
de la Compagnie
des ports du Morbihan
et vice-président du
Conseil départemental
du Morbihan



Dix mois après le lancement des travaux sur les in- frastructures portuaires, quel regard portez-vous sur l'avancée du projet ?

Je suis heureux de constater que les travaux progressent de manière satisfaisante. L'avenir se dessine sous nos yeux ! Nous franchissons une étape cruciale dans le développement de notre territoire.

En quoi ce projet est-il important pour la commune ?

Ce n'est pas seulement un chantier d'amélioration des infrastructures. C'est un véritable levier pour dynamiser l'économie locale. Le port est le cœur battant de la Trinité-sur-Mer, et il doit évoluer pour faire face aux enjeux actuels tout en préservant les richesses naturelles.

Quels sont les objectifs concrets de ces travaux ?

Ils visent à renforcer la sécurité de l'abri face au changement climatique, mais aussi à accroître l'attractivité du port. Cela bénéficiera à la pêche, au tourisme, aux activités nautiques. En somme, à l'ensemble du tissu économique local.

Ce type de projet suscite souvent des attentes diverses. Comment avez-vous intégré les parties prenantes dans le processus ?

Nous savons en effet qu'un tel projet doit reposer sur une concertation forte. Pour faire suite à différents échanges avec le maire, en accord avec lui et à sa demande, j'ai sollicité la Compagnie des Ports du Morbihan afin d'organiser des réunions régulières avec les principaux acteurs du territoire.

Qui participe à ces réunions ?

Les professionnels de la conchyliculture, notamment le CRC, la SNT, l'association de plaisanciers (APTAM), ou encore La Vigie. Chacun échange régulièrement avec les équipes en charge du chantier, et ce, de manière indépendante. Cela garantit une coordination efficace sur les aspects fonctionnels et environnementaux tout au long des travaux. 🌊

Depuis septembre, d'importants travaux d'aménagement, dirigés par la Compagnie des ports du Morbihan, sont en cours sur notre port. Je suis ravi de constater que ce chantier avance dans de bonnes conditions. Ce projet est capital pour l'avenir de La Trinité-sur-Mer. Il permettra de moderniser nos installations portuaires et d'offrir un meilleur accueil aux plaisanciers, aux professionnels de la mer et aux visiteurs. Afin de limiter les nuisances inhérentes à tous les chantiers de cette envergure, la trêve estivale de juillet et août sera maintenue pour préserver la qualité de vie de tous pendant l'été. Cela permettra à chacun de profiter pleinement de notre beau village et de son environnement pendant cette période essentielle pour une commune littorale. Je suis également satisfait de voir que les travaux, tant attendu, de la Marée Douce pour apporter une offre de pain aux Trinitains, ont démarré. C'est un projet pour lequel tous les acteurs se sont beaucoup investis pour que ce service soit disponible très prochainement. 🌊



Yves Normand

Maire de La Trinité-sur-Mer



Les rendez-vous chantier

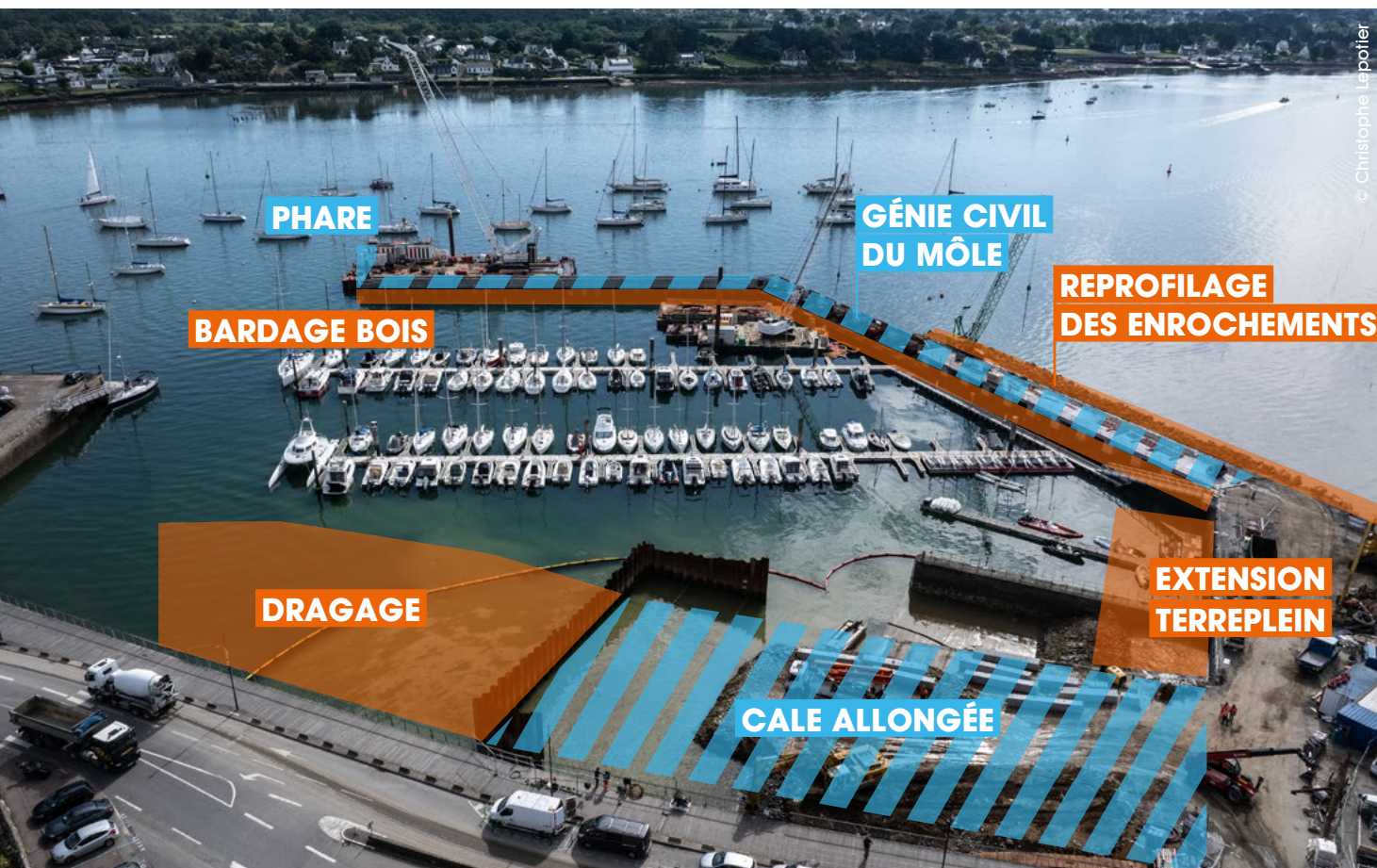
La Compagnie des ports du Morbihan et le port de La Trinité-sur-Mer vous font découvrir l'avancée des travaux d'aménagement du port, lors de rendez-vous réguliers. Vous avez des questions sur des éléments techniques du chantier, le phasage du projet, etc... Ce temps d'information et d'échanges est là pour y répondre.

📍 RENDEZ-VOUS À 14 HEURES
DEVANT LA CAPITAINERIE



RÉNOVATION DU PORT à chaque zone son tempo

Fin juin, la première phase des travaux de modernisation des infrastructures du port de La Trinité-sur-Mer se termine et le chantier se met en pause pendant les deux mois d'été. Point sur les travaux réalisés et ceux à venir.



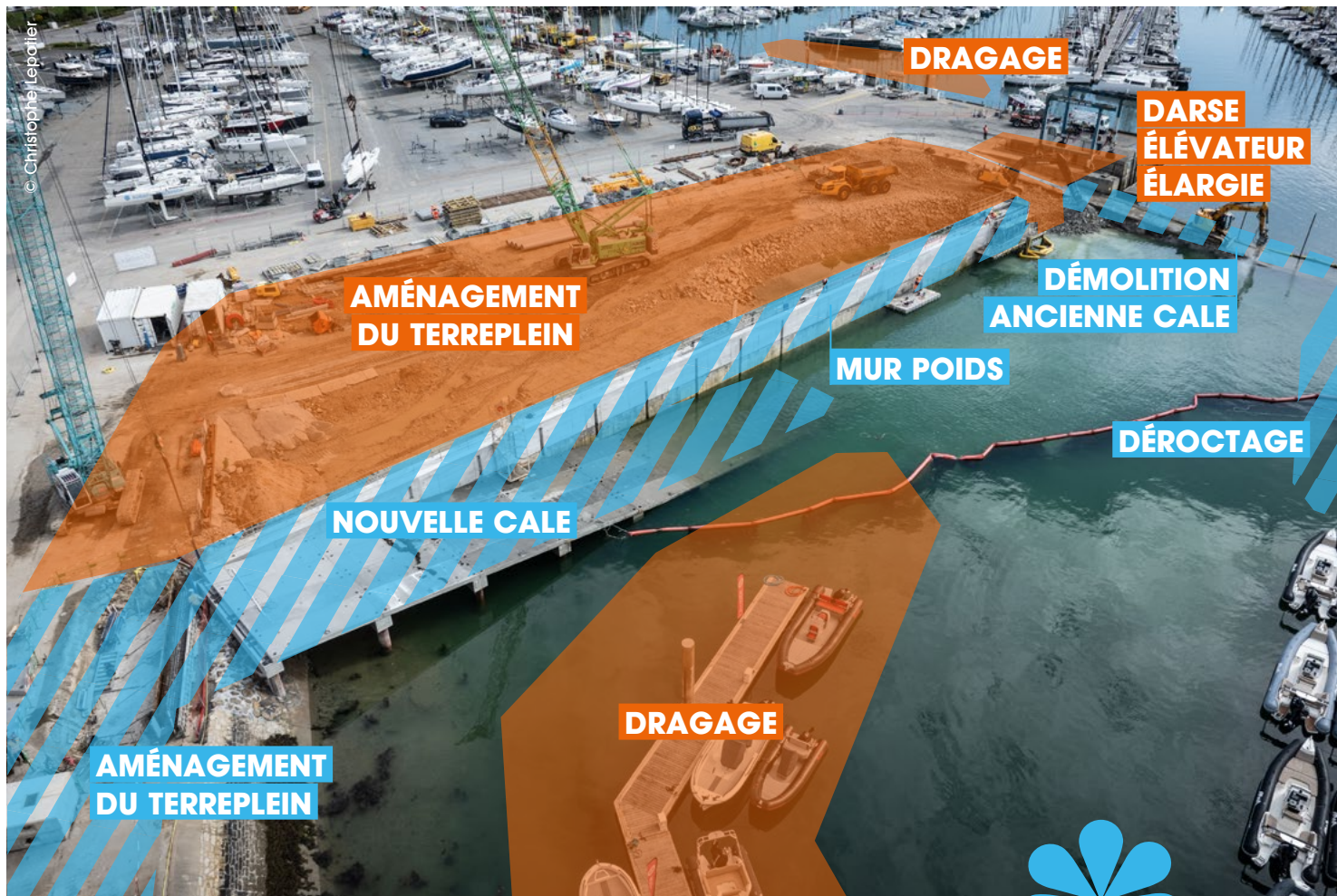
AU SUD

 Prestation terminée
fin juin 2025

 Travaux automne
2025, hiver 2026

- Le port dispose de sa nouvelle protection avec le génie civil du nouveau môle Tabarly qui est terminé. Cela permet la mise en place des nouveaux pontons de la darse Bich qui seront en service pour l'été.
- La cale de voile légère sera opérationnelle début juillet dans sa version allongée pour permettre son utilisation quel que soit le coefficient de marée.
- Les installations de chantier sont retirées fin juin et un revêtement provisoire est mis en œuvre sur le terreplein pour l'été.
- En septembre, la seconde phase du chantier débutera avec les habillages bois sur le nouveau môle, la mise en place définitive des enrochements au sud de l'ouvrage (reprise et compléments), la réhausse du terreplein ainsi que le génie civil de son extension. Il est également prévu un nouveau platelage* des pontons A et B existant.
- Les travaux de dragage seront finalisés en janvier 2026.

*Plancher du ponton



paroles

Nous avons eu de nombreux échanges au cours de l'hiver avec la Compagnie des Ports du Morbihan et Eiffage, Charier, en charge de la réalisation des travaux.

L'objectif était de garantir à la SNT une cale de mise à l'eau opérationnelle pour le début de la saison estivale.

L'activité des stages d'été étant vitale pour le club. Force est de constater que les entreprises, malgré les aléas techniques rencontrés, ont tout mis en œuvre pour atteindre cet objectif. Nous

pourrons, dès le début du mois de juillet, travailler sur une cale refaite à neuf et rallongée de 15 mètres pour permettre une utilisation quel que soit le niveau de la marée. Durant l'hiver et la période de printemps, nous avons pu continuer à travailler grâce à une bonne collaboration avec l'équipe de la capitainerie. Ils nous ont notamment installé des pontons à flot, sur lesquels nous pouvons remonter les bateaux que nous utilisons le plus, après chaque navigation. Ceci pallie l'absence de stockage à terre sur le terre-plein. ▀▀

Gaël Boutard, directeur de la Société Nautique de la Trinité-sur-Mer (SNT)

AU NORD

- La nouvelle cale du terreplein technique est opérationnelle et l'ancienne cale est démolie.
- L'extension Sud du terreplein technique est réalisée sur 90 % de son linéaire. Le revêtement final de cette extension reste à finaliser après la saison estivale.
- Les aménagements de pontons sont mis en œuvre.
- En septembre, la seconde phase du chantier débutera avec l'élargissement de la darse de l'élevateur à bateau et l'aménagement du terreplein pour l'amélioration de la qualité du traitement des eaux de carénage.
- Les travaux de dragage seront finalisés en janvier 2026.

PLATEFORME DE KERMARQUER OUVERTURE DES PORTES

D'ici quelques jours, la plateforme de Kermarquer accueillera ses premiers usagers. Ce nouvel équipement a été imaginé pour faciliter la vie des plaisanciers et leur apporter plus de services.

Une escale en toute tranquillité

- Elle apporte une solution alternative aux propriétaires de bateaux en attente d'une place à flot depuis plusieurs années mais aussi à ceux qui choisissent de mettre leur bateau à terre en sécurité quand ils ne naviguent pas.
- Elle propose un espace de stationnement de 200 places en saison afin de permettre aux véhicules des propriétaires qui partent en croisière, de ne pas occuper de place dans le village.
- Située à seulement 2 km du port, elle est facilement accessible. L'accès est possible 24h/24 sur présentation d'une carte et/ou digicode.
- Elle est équipée d'un bloc sanitaire, de bornes à eau + électricité et d'un point de collecte des déchets techniques (point propre).

Tout a été pensé pour faciliter la courte escale technique et le séjour de plus longue durée à terre !

Vue de la plateforme du Redo au Crouesty



Des formules adaptées aux besoins de tous

- Contrat mixte Terre & Mer
- Contrat annuel Port à Terre
- Contrat annuel Port à Terre éco
- Contrats mensuels à terre pour travaux, stockage, hivernage...

Des services pratiques

- Le bateau peut être acheminé sur la plateforme par les services du port. Mais au préalable, les travaux polluants de type carénage devront être réalisés par les plaisanciers sur le terre-plein portuaire, équipé d'un système de filtration aux normes.
- En été, le Trinibus fera une rotation toutes les 15 minutes entre 8h et 20h pour ramener les plaisanciers sur le port ou sur les plages. 🗣️



PENNY AUBERT

Membre du Conseil d'Administration Orlabay, membre de la Société Nautique de la Trinité sur mer et utilisateur permanent du port de plaisance

Stationner son bateau à terre Zone de Kermarquer, ça marche !

L'offre de stationnement de bateaux dans la zone de Kermarquer constitue un véritable atout. Cela permet aux bateaux non utilisés, ne naviguant pas ou qui restent au port de bénéficier d'une offre de séjour à terre. La plateforme présente de multiples avantages : meilleur entretien des coques qui séjournent moins de temps dans l'eau, facilité d'accès pour les entreprises effectuant l'entretien des bateaux, diminution du nombre de bateaux restant au port et ne naviguant pas... Une belle opportunité pour la Compagnie des Ports d'offrir des places aux bateaux qui, eux, naviguent. Je pense que de nouveaux contrats de réservation intégreront bientôt cette offre. Désengorger le port, ça signifie : une plus grande fluidité sur les pontons, une diminution du nombre de bateaux en mouillage qui ne naviguent plus et l'augmentation du nombre de places de port pour accueillir plus de bateaux. Personnellement, je n'utilise mes bateaux qu'en séjour sur l'eau, ils restent à terre lorsqu'ils ne sont pas utilisés, que ce soit en J24, en Sun 3200, ou en Guépard, lequel est le seul à séjournier aux bouées l'été. L'entretien et la longévité de mes bateaux est ainsi considérablement améliorée. 🐬